



Notre père décédé en 04/2020 la banque ING ne nous restitue pas ce qu'il reste sur son compte

Par **velvet68**, le **12/12/2022 à 21:05**

Bonsoir notre père nous a quittées en avril 2020.
Le notaire avait omis de contacter tous les établissements bancaires.
Il s'avère qu'ING a encore un peu plus de 1500 euros sur le compte de papa (décédé). Je les ai contactés par simple lettre le 26/05/2021. Ma soeur les a relancés par lettres recommandées à 2 reprises (je n'ai pas les dates en tête, mais elle pourra me les donner) et je leur ai renvoyé une 3 ème lettre le 13/11/2022. Le 02/11/22 ils écrivaient " Nous avons appris le décès de M ... et nous sommes réellement navrés"
A ce jour nous n'avons PLUS la moindre nouvelle c'est pourquoi je me tourne vers vous pour que vous puissiez nous indiquer ce que nous devons faire pour récupérer notre dû !
Je vous remercie infiniment,
Belle semaine encore.
Bien cordialement,
Sandrine

Par **Visiteur**, le **12/12/2022 à 21:21**

Bonjour
Avez vous joint le certificat de notoriété ?
Un courrier du notaire les fera réagir très certainement.

Par **chaber**, le **13/12/2022 à 07:39**

Bonjour
ING a arrêté ses activités bancaires

https://www.frandroid.com/services/1288253_boursorama-banque-accueil-les-anciens-clients-ing-avec-jusqua-320-euros-de-prime-a-la-cle

Par **Visiteur**, le **14/12/2022 à 20:31**

Bonjour
Lors de l'arrêt des activités ing sur le territoire français, chaque client a reçu un courrier, avez vous retrouvé celui-ci ?
Peut-être pourriez vous prendre contact avec l'AFUB ou autre association...
<https://www.franceconsobanque.fr/>
Autre piste...
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/litige-banque-mediateur>